

Image not found or type unknown



Primes de poste au travail

Par **el manchego**, le **21/05/2008** à **09:10**

bonjour voila je suis gardien dans une societe et je vient d'apprendre que les ouvriers de celle ci touche une prime de poste quand t'ils sont decale de plus de 1100 heures dans l'annee et nous nous somme decale toute l'annee et nous n'avons pas cette prime j'en ai parleu directeur et celui ci me dit que normalement nous y avons droit et qu'il s'en occupe suis je en droit de demander les annees ou nous n'avons pas eu cette prime? merci d'avance cordialement